

RCS : BOURGES

Code greffe : 1801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00049

Numéro SIREN : 790 891 543

Nom ou dénomination : 2C AUTO

Ce dépôt a été enregistré le 11/09/2018 sous le numéro de dépôt 3116

Désignation de l'entreprise SAS 2C AUTO		21 Rue des Pillots		Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise		18100 VIERZON				
Numéro SIRET *		7 9 0 8 9 1 5 4 3 0 0 0 1 5				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le 31122017		
				Exercice N-1 clos le 31122016		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
				Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012		
		014		016		
	Immobilisations corporelles*	028		030		
	Immobilisations financières* (1)	040		042		
	Total I (5)	044		048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068	11 146	070		11 146
		072	6 948	074		205
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	6 143	086		6 143
	Charges constatées d'avance *	092		094		1 479
	Total II	096	24 237	098		24 237
	Total général (I + II)	110	24 237	112		3 125
				Exercice N NET 1		
				Exercice N-1 NET 2		
PASSIF						
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		2 000	2 000	
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132				
	Report à nouveau	134		(3 052)	(2 683)	
	Résultat de l'exercice	136		5 049	(369)	
	Provisions réglementées	140				
Total I	142		3 997	(1 052)		
Provisions pour risques et charges	154					
Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		12 983	4 155	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		7 257	22	
	Produits constatés d'avance	174				
Total III	176		20 240	4 177		
Total général (I + II + III)		180		24 237	3 125	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

Etats financiers au 31/12/2017

**ETATS
FISCAUX**

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: **SAS 2C AUTO**

Néant

A - RESULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
31122017

Exercice N-1 clos le
31122016

		Exercice N clos le 31122017		Exercice N-1 clos le 31122016		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	14 488	
	Production vendue { biens services * } dont export et livraisons intracommunautaires		215	214		
			217	218		
				222		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			224		
	Production immobilisée *			226		
	Subventions d'exploitation reçues			230		
	Autres produits			232		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	14 488
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	13 494
Variation de stock (marchandises) *				236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	1 213	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)		243		244	148	
Rémunérations du personnel *				250		
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252		
Dotations aux amortissements *				254		
Dotations aux provisions				256		
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259		262	2	
		260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	14 857	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(369)	
Produits financiers (III)				280		
Produits exceptionnels (IV)				290		
Charges financières (V)				294		
Charges exceptionnelles { Dont am. art 217 octies Dont am. art 39 quinquiés D		347		300		
		348				
Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	352	
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(369)	
B - RESULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	314	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
Provisions non déductibles *				322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	352	
Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247				330		
Fraction des loyers verser dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration 249)				251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986	Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A) 987	Zones de restructuration de la défense (44 terdecies) 127			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies) 138		342	
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) 990	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991				
	Divers * ZFA (44 quater decies) 345	Investissements outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655		350
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356		
Déficits antérieurs reportables : * 3.052 dont imputés sur le résultat :					360	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)					Désignation de l'entreprise : SAS 2C AUTO					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial		400		402		404		406					
	Autres		410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains		420		422		424		426					
	Constructions		430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers		450		452		454		456					
	Matériel de transport		460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476					
	Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492		494		496						
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES														
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506						
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516					
	Constructions		520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546					
	Matériel de transport		550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576						
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5				
		6		7		8		9		10				
Immobilisation	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values					
									Court terme *		Long terme			
	①		②		③		④		⑤		19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧	
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
TOTAL		578	580	582	584	586	581	587	589					
		Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations		590	583	594	595				
				Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).				591						
TOTAL						596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS 2C AUTO**

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DEFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	3 052
Déficits imputés	983	3 052
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art.L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800 <input type="checkbox"/>

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	26 719
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	15 089
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Etats financiers au 31/12/2017

ANNEXE

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

(Code de Commerce Articles 9 et 11
Décret N° 83-1020 du 29 Novembre 1983
Articles 7, 21, 24-début 24-1, 24-2, 24-3)

ANNEXE - ELEMENT 1

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre
- indépendance des exercices.

A - METHODES D'EVALUATION

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des "coûts historiques".

Cependant, compte tenu de l'organisation de l'entreprise :

- Les stocks d'approvisionnement ont été évalués au coût d'acquisition,
 - Les stocks de produits et en-cours ont été évalués au coût de production,
- à partir des procédures et méthodes simplifiées telles qu'elles sont habituellement utilisées par les entreprises d'importance similaire du même secteur.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

B - CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Les amortissements sont calculés sur la durée normale d'utilisation des biens, soit sur le mode linéaire, soit sur le mode dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

<u>Nature des Immobilisations</u>	<u>Durée de vie</u>
- Installations techniques matériel et outillage	5 à 10 ans
- Agencement, Aménagements divers	5 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Mobilier et matériel de bureau et informatique	5 à 10 ans

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable, les postes de l'actif qui ne sont pas amortissables sont dépréciés par voie de provisions d'une somme égale à la différence entre ces deux valeurs.

C - CHANGEMENT DE METHODES

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

D - DEROGATIONS

Il n'a pas semblé nécessaire de ne déroger à aucune prescription comptable afin de donner une image plus fidèle de l'entreprise.

E - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER L'IMAGE FIDELE

Biens utilisés par l'entreprise et n'appartenant pas à cette dernière : NEANT

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES		Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					

CORPORELLES		Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					

FINANCIERES		Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES					

TOTAL		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	Valeurs brutes au 31/12/2017

--	--	--	--	--	--	--

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL					

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés	11 146	11 146	
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés	6 948	6 948	
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		18 094	18 094	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	12 983	12 983		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	352	352		
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 905	6 905		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		20 240	20 240		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2017
Total des Charges à payer		2 825
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS - FNP</i>	2 825	2 825

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	20,0000	2 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		100,00	20,0000	2 000,00

--



Fauré Guerri Aubagnac

Associés
Experts comptables
Partenaires d'avenirs

BEZIERS (34500) Z.I. 2 Rue René Gomez
AGDE (34300) 2 Avenue de Vias - Résidence l'Affenage

Tél : 04.67.35.85.35 - Fax : 04.67.62.24.87 - E-Mail : beziers@fga-ec.com
Tél : 04.67.94.13.85 - Fax : 04.67.26.79.62 - E-Mail : agde@fga-ec.com

Jean-Jacques FAURE

Expert Comptable - Commissaire aux Comptes - Maître en droit

Régine GUERRI

Expert Comptable

Gabin AUBAGNAC

Expert Comptable

Annie LOTRIAN

Expert Comptable

Rémy DARUT

Expert Comptable

Jean-Emmanuel FRESSON

Expert Comptable

Rachel AUBAGNAC

Expert Comptable

Jean ROUSSEL

Directeur de Cabinet

SAS 2C AUTO
21 Rue des Pillots

18100 VIERZON

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

<http://fga.defi.com>

Société d'Expertise Comptable BONNAFOUS-MADAIRE - S.A. au capital de 142800 € - R.C. Béziers B 300 427 606 - NAF : 6920Z - SIRET : 300 427 606 00045
Inscrite au tableau de l'ordre des Experts Comptables de la Région de Montpellier


MEMBRE
INDEPENDANT
**FRANCE
DEFI**

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS 2C AUTO** relatifs à l'exercice du **01/01/2017** au **31/12/2017**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	24 237 euros
Chiffre d'affaires :	84 169 euros
Résultat net comptable :	5 049 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à BEZIERS
Le 03/07/2018

Signature

Reçu au Greffe du Tribunal
de Commerce de Bourges

Le

SAS 2C AUTO
SAS au capital de 2 000 €
Siège social : 21 rue des Pillots 18100 Vierzon
790891543 RCS BOURGES

Le

Trial
Bourges

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 :

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 5049.00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 5049.00 euros

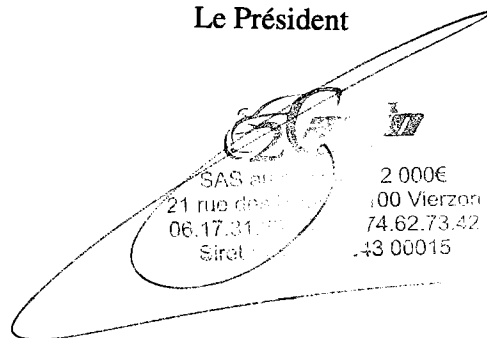
10% à la réserve légale soit la somme de 200.00 euros, qui de la somme de 5049.00 euros se trouve porté à la somme de 4849.00euros ce qui porte le poste « report à nouveau » à la somme de 3797.00 euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a eu lieu.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 Juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président



SAS au capital de 2 000€
21 rue des Pillots 18100 Vierzon
06.17.31.11.11 74.62.73.42
Siret 790891543 00015